

La coopération terminologique entre organisations internationales

Dès ses premières réunions préparatoires (celle de Paris, en décembre 1985, par exemple), le Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) associa à ses travaux des organisations internationales dont le français constitue une des langues de travail. Les organisations internationales ont, à leur tour, salué l'événement que constitue la création de ce réseau. Le Rint leur fournit, grâce notamment aux ouvrages qu'il publie, des renseignements inédits sur les institutions et les productions terminologiques, tant nationales qu'internationales. Pourtant, à ce jour, seules deux instances internationales, l'Organisation des Nations unies, agissant au nom de l'ensemble des organisations du système des Nations unies, et les Communautés européennes, jouissent du statut d'observateur auprès de ce réseau. L'Union latine est, par ailleurs, le seul membre associé. Les domaines de collaboration entre le Rint et les organisations internationales semblent méconnus. Il existe pourtant, de part et d'autre, des domaines de coopération terminologique prioritaire.

Tout comme les organismes nationaux responsables des activités terminologiques, les organisations internationales, par nature plurilingues, sont quotidiennement confrontées au problème de la dénomination. La plupart d'entre elles ont créé en leur sein, depuis plusieurs décennies, des sections de terminologie au service de la traduction. Très vite, ces sections ont été amenées à établir des liens avec

d'autres centres de terminologie, travaillant dans une ou plusieurs des langues officielles de ces organisations. De fait, la coopération terminologique a non seulement coïncidé avec la création des sections de terminologie dans les organisations internationales, mais elle l'a parfois devancée, tant il est vrai que des postes de terminologue sont apparus sur le modèle de ce qui se faisait dans d'autres organisations. Les raisons d'une telle coopération sont nombreuses :

- Besoin d'uniformiser les appellations officielles d'une organisation à l'autre, pour éviter les méprises;
- Respect du domaine de compétence de chacun, qui conduit à reprendre, dans la mesure du possible, la terminologie existante;
- Volonté d'éviter les chevauchements d'efforts;
- Nécessité de mettre en commun les ressources disponibles: les documents d'une organisation, d'où sont extraits certains termes et définitions, ne pouvant être consultés dans une autre;
- Intérêt que présentent pour les traducteurs, les solutions retenues par des collègues se situant dans une même perspective internationale.

Les échanges de terminologie et de documentation sont devenus, au fil des ans, des opérations de routine. Ils ont, avec l'irruption de l'outil informatique dans le travail quotidien, été appelés à se renforcer.

Depuis plus d'une décennie, l'ingénierie linguistique commençait à creuser un fossé entre les organisations internationales, qui, dotées de moyens importants ou ouvertes à l'innovation, ont investi dans ce domaine, et les organisations

internationales dont les structures de décision, les ressources financières ou humaines, n'ont pas permis d'acquérir des matériels et de logiciels de traduction et de terminologie. Ce fossé menaçait de s'accroître, alors que certaines organisations participaient à la mise au point, avec des entreprises commerciales, de produits ciblés (le système de traduction automatique *Tovna* à la Banque mondiale, par exemple), et que d'autres mettaient

(1) Cet acronyme correspond à *Joint Inter-Agency Meeting on Computer-assisted Terminology and Translation*. Les rencontres se déroulent en anglais et en français, bien que la documentation distribuée à l'occasion de ces rencontres soit exclusivement rédigée en anglais, par commodité, assure-t-on.

(2) Ont participé à la rencontre de 1991 les organisations et observateurs suivants: Agence internationale de l'énergie atomique, Banque africaine de développement, Banque mondiale, Centre international de calcul, Chancellerie fédérale (Berne), Comité consultatif pour la coordination des systèmes d'information, Comité international de la Croix-Rouge, Commission des Communautés européennes, Conseil de l'Europe, Conseil des Communautés européennes, Cour de justice des Communautés européennes, École de traduction et d'interprétation de Genève, FAO, Fonds monétaire international, Gatt, Infoterm, Institut allemand pour la normalisation, OCDE, Onu-New York, Organisation des Nations unies pour le développement industriel, Organisation internationale du travail, Organisation maritime internationale, Organisation météorologique mondiale, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Organisation mondiale de la santé, Otan, Parlement européen, Pnud, Unesco, Union internationale des télécommunications, Union postale universelle.

au point leurs propres produits, tels que le système de consultation et d'impression du glossaire du Fonds monétaire international, *Hewlett Packard HP 3000*, à Washington, adopté également par les services de traduction de l'Organisation maritime internationale, à Londres, ou bien le logiciel créé par l'Onu-New York, *Unterm*, qui permet de travailler dans les six langues officielles de l'Organisation (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), ou encore le système de banque de données relationnelle *Whoterm* (exploité par *Clipper 5.01*) de l'Organisation mondiale de la santé, à Genève, dont la mise en service est prévue au début de l'année 1992. Une mise à niveau et un transfert des connaissances s'imposaient entre terminologues travaillant dans les organisations internationales.

C'est ainsi qu'à partir du début des années quatre-vingt, des rencontres régulières de terminologues des organisations internationales dont le Siège est situé en Amérique du Nord (Onu, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation pan-américaine de la santé, OACI, notamment) permirent de mettre en commun les expériences acquises dans le domaine des systèmes informatiques. Une rencontre similaire fut mise au point, en 1987, par l'Office des Nations unies à Genève, autour d'une démonstration de la banque de données terminologiques des Communautés européennes, *Eurodicautom*. Elle offrit l'occasion de réunir tous les terminologues des organisations internationales, cette fois à l'échelle de la planète. Cette formule connaît un succès indéniable puisque, depuis lors, des rencontres mondiales de terminologues d'organisations internationales se tiennent, tous les deux ans, à Genève, et qu'il est question d'en accroître la fréquence, compte tenu de l'évolution rapide des

technologies. De telles rencontres ont permis de redéfinir tant les modalités que les domaines prioritaires de la coopération terminologique entre organisations internationales.

1 Les nouvelles modalités de la coopération terminologique

À la coopération traditionnelle, sont venus s'ajouter récemment deux modes d'entraide terminologique: les rencontres interorganisations de terminologie, et la mise au point d'un répertoire des services linguistiques des organisations régionales et internationales.

À ce jour, trois rencontres interorganisations se sont tenues, les 23 et 24 juin 1987, 15 et 16 juin 1989, et 12 et 13 septembre 1991, à l'Office des Nations unies à Genève. Un nombre croissant d'organisations y envoient des représentants: elles étaient une vingtaine lors des deux premières rencontres, plus d'une trentaine participèrent à la dernière (1). Ces rencontres se situent dans le sillage des réunions interorganisations relatives aux politiques linguistiques, à la documentation et aux publications (IAMLADP), réunions qui se tiennent, également, tous les deux ans. Elles s'inscrivent, partant, dans le cadre de la coordination des activités des services de conférence du système des Nations Unies. Elles réunissent cependant les terminologues d'autres instances également. Leur titre officiel est révélateur de leur objet principal: réunions communes interorganisations sur la terminologie et la traduction assistées par ordinateur, connues sous leur sigle anglais, *Jiamcatt* (2). Elles permettent, en effet, de prendre la mesure de la variété des choix opérés en matière de matériels et de logiciels, *Wang* et *WordPerfect* (Onu), *Macintosh* (OMM et UPU),

WordPerfect et *Alps* (FMI), *Systran* (Otan), *Basis* (Conseil de l'Europe), *Minisis* (OMI), *RapidFile* (OMPI), etc.

Il fut question, dès 1987, d'établir un bulletin d'informations terminologiques du système des Nations Unies. Les participants de la rencontre de 1989 tranchèrent en faveur d'un outil dont la conception et la lecture seraient moins lourdes, et qui serait directement exploitable. Le principe de la constitution d'un répertoire détaillé des services linguistiques des organisations internationales ou inter-régionales fut adopté, dans lequel figureraient, non seulement les noms et les coordonnées des responsables des services de traduction, d'interprétation, et de terminologie de chaque organisation, par langue officielle ou de travail, mais également les noms et coordonnées des responsables des systèmes informatiques et des bureaux de vente des publications. Un tel répertoire, dont la réalisation a été confiée au Groupe de terminologie de la Banque mondiale, contient également les titres des ouvrages de terminologie disponibles ou en préparation par ces services, et mentionne les langues dans lesquelles ces ouvrages sont ou vont être publiés. Une note permet de repérer les ouvrages épuisés. Est précisé, en outre, le type d'équipement informatique dont s'est dotée l'organisation en question. La deuxième édition du répertoire, qui remonte à janvier 1991 (3), comporte des renseignements pratiques de ce type sur quarante-quatre organisations (4). La connaissance de la production terminologique des différentes organisations (lexiques en préparation, lexiques disponibles,

(3) Une mise à jour est prévue tous les deux ans.

(4) Sur les quarante-quatre organisations répertoriées, toutes ont le français comme langue de travail ou de communication.

support sur lesquels ces lexiques sont disponibles, etc.) est ainsi sensiblement améliorée. Compte tenu du nombre de requêtes dont font l'objet les services linguistiques de ces organisations, il a été décidé, dans un premier temps, de ne communiquer ce répertoire qu'aux organisations ayant accepté de fournir des renseignements les concernant.

2 Les domaines de coopération prioritaires

La coopération terminologique, telle qu'elle a été redéfinie à l'occasion des rencontres genevoises, s'articule autour de deux besoins plus particulièrement ressentis dans le domaine de la néologie et de la terminologie en milieu international: l'ingénierie linguistique et la gestion des services linguistiques.

Dans le domaine de l'ingénierie linguistique, ou des industries du langage, la constitution et l'alimentation des banques de données terminologiques par les organisations internationales, et les problèmes qu'elles soulèvent (choix du gestionnaire des données, droits d'auteur, droits d'accès, échanges sur support électronique, etc.), demeurent au centre des préoccupations.

L'étude des procès-verbaux des trois rencontres permet d'enregistrer un certain nombre d'évolutions. En 1987, l'harmonisation des formats d'entrée des données, des éléments de données et de la classification par sujets était inscrite à l'ordre du jour des rencontres. En 1991, elle n'était plus, soit parce qu'elle était considérée comme en voie de solution, soit parce qu'elle était intégrée aux autres préoccupations. Infoterm suggéra de rédiger un guide de l'échange de données terminologiques, auquel pourrait être adjoint un code de bonne pratique, applicable notamment dans le

domaine dit des hautes technologies et des produits chimiques potentiellement dangereux. Furent également évoqués deux systèmes de codage des caractères, le système qui est en train d'être mis au point par l'Iso, en tant que norme internationale 10 646, et celui qu'un groupe de fabricants de matériels et de logiciels a mis à l'étude, *Unicode*, en Amérique du Nord.

La technologie des disques optiques compacts a réglé, par ailleurs, le problème du prix des télécommunications. La consultation de la banque de données terminologiques du Canada, *Termium*, à l'Office des Nations unies à Genève a pu, grâce à ce support, devenir un des premiers réflexes du traducteur ou du terminologue en quête de mots. Il ne se passe pas de jour, à la bibliothèque du service linguistique de Genève, où est installé le lecteur de disque optique, sans qu'un traducteur ou un terminologue, qui travaille dans une langue autre que l'anglais ou le français, ne déplore l'absence d'un tel instrument dans sa langue. La consultation de la Banque de données terminologiques du Québec et d'*Eurodicautom*, par télécommunications, tout comme celle d'*Unterm*, qui n'est possible qu'en interrogeant l'Onu à New York, présentent des avantages moindres en raison des problèmes que pose l'accès à distance.

La traduction assistée par ordinateur et la traduction automatique a également été abordée à l'occasion de ces rencontres. Deux aspects ont plus particulièrement retenu l'attention des participants: le point sur les systèmes de traduction assistée et de traduction automatique et l'utilisation des ordinateurs par les terminologues et les traducteurs. On observe, en effet, de 1987 à 1991, d'une part, un désenchantement croissant, dans les organisations pilotes du système des Nations unies, à l'égard des possibilités réelles des

systèmes de traduction automatique, et, d'autre part, des pratiques très différenciées d'une organisation à une autre, pour ce qui est de la saisie, par le traducteur, de son propre travail. Sur ce dernier point, on trouve à une extrémité de la chaîne, le Fonds monétaire international et l'Union postale universelle. Le premier signale que 84 % des traductions sont saisies directement par les traducteurs, la seconde fait valoir que tous les traducteurs utilisent *Word 3* sur un matériel *Macintosh* (rencontre de 1991). Pour les organisations ayant adopté ce mode de travail, la question se pose de savoir si le logiciel de traduction permet la consultation simultanée des banques de données, et l'insertion automatique des réponses dans la traduction. Une expérience est en cours au Fonds monétaire international dans ce domaine. À l'autre extrémité de la chaîne, se situent des organisations, telles que l'Onu, par exemple, où l'emploi de l'ordinateur par les traducteurs n'entraîne pas *a priori* d'économies d'échelles, sauf rares exceptions, selon un sentiment quasi général. Il semble poser, en revanche, des problèmes d'évaluation du travail des traducteurs, puisque les logiciels de traitement de texte *Wang*, actuellement utilisés, ne permettent pas d'identifier la valeur ajoutée du réviseur au travail du traducteur.

S'agissant de l'utilisation des outils informatiques destinés à la traduction, la volonté des intéressés et des décideurs est de porter les efforts sur le renforcement des outils terminologiques et documentaires du traducteur (poste de consultation des ressources terminologiques mis à la disposition de chaque traducteur, interrogation des banques de données terminologiques et documentaires intérieures et extérieures à l'organisation, logiciels de recherche de séquences de mots en texte intégral, etc.). Une demande nouvelle a été formulée, en 1991, avec l'apparition sur le marché de logiciels

de repérage des termes en texte intégral, tel que le logiciel *Naturel*. Il s'agit, pour le traducteur, de repérer facilement les passages qui ont déjà fait l'objet d'une traduction, pour pouvoir les insérer aussi facilement que possible dans sa traduction. La recherche documentaire est une composante du travail du traducteur, que le terminologue, au service du traducteur, doit faciliter.

L'évolution des technologies acceptant des caractères autres que ceux de l'alphabet romain constitue également une préoccupation des organisations internationales. Ces dernières sont tenues d'accorder, en vertu de résolutions adoptées par les États Membres, un traitement paritaire à toutes les langues officielles, notamment dans la préparation et la distribution des documents. À l'Onu, par exemple, la résolution 2 (I) du 1^{er} février 1946 désigne les cinq langues officielles (l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français et le russe - devenues six avec l'adoption, en 1973, de l'arabe), et les deux langues de travail (l'anglais et le français) des principaux organes de l'Onu, dont fait partie le Secrétariat. L'équilibre des langues officielles a été interprété comme s'appliquant, non seulement à la production et à la traduction des publications officielles et des rapports, ou bien à la fourniture de services d'interprétation ou de formation et de perfectionnement, mais également aux outils terminologiques établis à l'intention des traducteurs. L'affichage et l'impression des termes dans les quatre systèmes d'écriture utilisés à l'Onu (l'écriture romaine, cyrillique, arabe et chinoise) sont devenus une réalité.

3 La gestion des services linguistiques

Les sections de terminologie se sont avérées avoir, en général, des

responsabilités au-delà de la recherche et de la diffusion de la terminologie. En effet, on constate chez certaines une fusion avec les services de référence, qui préparent les textes pour la traduction (5). Chez d'autres, on remarque que l'alimentation du fonds de la bibliothèque des traducteurs constitue également une des tâches dont doivent s'acquitter les responsables de la terminologie. Enfin, il n'est pas rare que les terminologues soient également amenés, dans certaines organisations, à faire de la traduction. Il s'agit donc pour les unes et les autres de trouver auprès de leurs collègues, non pas seulement des renseignements que pourraient leur fournir les fabricants de matériels et de logiciels, mais surtout des avis et des critiques fondés sur des pratiques de gestion.

La gestion des carrières des terminologues, en particulier, fait également l'objet d'échanges, notamment pour ce qui est des connaissances de base à exiger des candidats au moment du recrutement. Les logiciels permettant d'assurer la gestion du prêt des ouvrages de bibliothèque ont également été évoqués.

4 Vers un rapprochement

Les domaines de coopération terminologique prioritaires, tels qu'ils se dégagent des rencontres de responsables de la terminologie dans les organisations internationales, constituent une indication des champs de coopération avec le Rint. Ils n'épuisent pas cependant les possibilités que pourrait offrir une collaboration plus étroite avec le

(5) En recherchant dans les ressources documentaires disponibles, les précédents phraséologiques, titres, citations, textes ou parties de texte repris d'autres textes.

Rint, dans le domaine du repérage systématique de la néologie ou dans celui du repérage des synonymes et quasi-synonymes, par exemple. En effet, les rencontres entre terminologues d'organisations internationales ont montré qu'il n'a pas été possible jusqu'à présent d'aborder des problèmes particuliers à certaines langues. Ainsi, il n'est pas paru utile d'attirer l'attention des terminologues sur des problèmes qui se posent spécifiquement en français.

Il reste que les besoins ressentis par les terminologues des organisations internationales et ceux des membres du Rint sont, au vu des sujets traités lors des rencontres organisées par ces deux parties, dans une large mesure similaires. Les perceptions qu'elles ont l'une de l'autre mériteraient dès lors d'être rapprochées. Pour les organisations internationales, le Rint est perçu comme un réseau d'information sur ce qui se fait, dans le monde, en terminologie et en néologie de langue française. Le Rint fait cependant naître l'espoir, dans les organisations internationales, de devenir un réseau de diffusion non seulement de l'information sur les activités terminologiques, mais également de diffusion de la terminologie et de la néologie en langue française et dans d'autres langues. En agissant en tant qu'organe de centralisation des repérages et des requêtes en matière de terminologie et de néologie, il contribuerait à donner à la langue française une image d'efficacité.

L'apport potentiel des organisations internationales aux activités du Rint mériterait également d'être mieux connu. Les organisations internationales se trouvent en première ligne dans la recherche d'équivalences dans les langues officielles dans lesquelles elles sont tenues de travailler. Il en va de la cohérence et de l'intelligibilité des textes qu'elles produisent. Elles sont à ce titre amenées à proposer des solutions néologiques, parfois bien

avant que ne se pose le problème de la désignation au niveau national. Ces solutions sont établies dans l'esprit de la langue, et privilégient, dans la mesure du possible, des critères, tels que la clarté pour le sujet parlant français. Elles permettent de saisir les néologismes, dès leur apparition dans un texte soumis à l'attention des organisations internationales, ou produit par elles, compte tenu du fait que leurs activités les mènent à couvrir, de la microbiologie à l'espace extra-atmosphérique, toute l'étendue des préoccupations actuelles. Elles fournissent en cela un matériau de travail essentiel aux chercheurs de néologie et en terminologie.

*Marie-Josée de Saint Robert,
Terminologue de langue française,
Office des Nations unies à Genève.*